

VIOLATION DU SECRET DE FONCTION : LA MUNICIPALITÉ DE VEVEY SOLLICITE LE CONSEIL D'ETAT

Mesdames et Messieurs,

Dans une séance extraordinaire tenue le mardi 13 novembre 2018, la Municipalité de Vevey a décidé d'adresser une demande au Conseil d'Etat afin qu'il se détermine sur la suspension de MM. Michel Agnant et Jérôme Christen consécutivement à l'enquête pénale menée à leur encontre.

Lors d'une séance de Municipalité extraordinaire tenue mardi 13 novembre 2018, le collège exécutif de Vevey composé de Mme Elina Leimgruber, syndique, de M. Etienne Rivier, municipal, et de M. Michel Renaud, municipal ad hoc, a décidé de demander au Conseil d'Etat de se déterminer sur la suspension de MM. Michel Agnant et Jérôme Christen de leurs fonctions de municipaux.

Cette décision fait suite à l'enquête pénale pour violation du secret de fonction ouverte par le Ministère public cette année. La Municipalité de Vevey a été informée par le procureur que MM. Agnant et Christen sont prévenus dans le cadre de cette enquête. Soucieuse de respecter la lettre de la loi, la Municipalité de Vevey relève qu'au terme de l'art. 139b de la loi sur les communes, l'ouverture d'une instruction pénale contre un municipal constitue un motif grave justifiant la suspension du municipal concerné.

Cette décision fait également suite au postulat déposé le 11 octobre dernier devant le Conseil communal de Vevey et invitant à la Municipalité à *étudier l'opportunité de demander au Conseil d'Etat la suspension de MM. Michel Agnant et Jérôme Christen suite à l'instruction pénale ouverte à leur encontre.*

La Municipalité de Vevey attend désormais les conclusions du Ministère public sur cette affaire ainsi que la détermination du Conseil d'Etat. Elle rappelle que jusque-là, la présomption d'innocence prime et ne communiquera plus à ce sujet jusqu'à la conclusion de ce dossier.

La Municipalité de Vevey souhaite que tout soit mis en œuvre pour permettre aux autorités politiques et aux collaborateurs de l'administration communale de poursuivre leur travail au service de la population dans les meilleures conditions possibles.